

De : Christophe Hennequin [mailto:christophehennequin27@gmail.com]

Envoyé : lundi 25 mai 2020 14:19

À : Eric BOUSTOULLER <eboustouller@solocal.com>

Objet : A l'Attention de Monsieur Eric BOUSTOULLER

Monsieur le Directeur Général,

Je me permets de vous écrire en position d'actionnaire de l'entreprise depuis 2013, je comptabilise 260000 titres Solocal.

Actionnaire de long terme j'ai participé à tous les événements concernant votre société, pour mémoire de nombreuses augmentations de capital dilutives ainsi que des regroupements d'actions.

En effet je constate avec le plus grand désarroi que mon épargne investie depuis tant années a réduit sensiblement, actuellement ma moins-value concernant votre société s'élève à -130175€ à ce jour, représentant 75% de mon capital total épargné.

Par ailleurs la valorisation de l'action est un véritable naufrage, actuellement sur les plus bas historiques à quelques centimes, c'est absolument inadmissible et irréaliste pour nous les actionnaires ayant soutenu l'entreprise à chaque fois quelle en a exprimé le besoin. Nous sommes également bien loin des objectifs de valorisation du cours de l'action annoncés. Je ne comprends toujours pas que la vente à découvert soit autorisée sur notre entreprise qui en a subi les conséquences désastreuses.

Concernant la précédente restructuration menée par Madame BOURBOULOUX en faveur des créanciers, ayant laissé pour dette résiduelle de 400 millions d'euros portant intérêts à 8% variable en période de remontée des taux s'est avérée être un échec des plus total quand on regarde la situation financière dans laquelle la société se trouve actuellement. Je pense qu'il convient de faire ressortir sa précédente mauvaise négociation avec l'espoir qu'elle veuille se racheter.

Aussi, je suis extrêmement inquiet en prenant connaissance des sombres perspectives que nous promettent les communiqués anxigènes. Dans l'espoir de voir accorder un PGE conséquent à l'entreprise afin de pouvoir passer dans les meilleurEs conditions possibles la crise actuelle. Mais également dans l'attente de vous voir annoncer la conclusion des négociations bien engagées avec les créanciers, qui je l'espère négociations menées dans l'objectif d'un report étalé du remboursement des 400 millions d'euros qui soit fonction, cette fois ci, des possibilités réelles de la société à les rembourser même si cela doit aller jusqu'en 2027 ou 2028 et le taux applicable soit significativement réduit et non pénalisant pour l'entreprise. Mais qui n'aboutira surtout pas à une nouvelle augmentation de capital dilutive sur des cours déconnectés de toute réalité qui conduira à la ruine définitive des actionnaires de long terme.

Dans l'attente d'entrevoir des jours meilleurs, et de vous lire.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération.

Christophe HENNEQUIN